



GESTION DE VOTRE PAIE

(Découvrez NOS OFFRES

AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

LILLE

9, rue Delesalle
ZAC du Pré Catelan
59110 LA MADELEINE

DOUAI

149, rue du 11 Novembre
BP 30215
59503 DOUAI CEDEX

LENS

9, rue du Champs de Mars
62300 LENS

Suivez toute l'ACTUALITE
en expertise comptable,
juridique et sociale
sur notre BLOG



AEQUITAS vous propose UNE SOLUTION SUR-MESURE ET FIABLE répondant à ...



VOS ATTENTES :

- Une **écoute proactive** dès la première rencontre
- Une **prise en main directe** de votre dossier et de son antériorité
- Une **expertise en réglementation** du code du travail et des conventions collectives
- Un **accompagnement social et juridique**
- Une gestion de la paie simplifiée avec **une solution accessible et performante**
- Un/e consultant/e de paie dit « **réfèrent** » **nommé/e** pour le suivi de votre dossier avec un suppléant
- Un **suivi permanent** de votre dossier

AEQUITAS est le partenaire d'une gestion de la paie

3 OFFRES A VOTRE SERVICE *

Notre cabinet met à votre disposition **un outil de paie novateur, intuitif** et conforme aux nouvelles **normes DSN Phase 3**.

Cet outil se distingue par :

- Un portail unique **sans installation de logiciel**
- **Une utilisation via votre connexion internet**
- Un **accès personnalisé** et nominatif sécurisée
- Des **mises à jour automatiques**
- Une **interface adaptée** à votre service RH
- Des données de paie archivées, **protégées et sécurisées**
- Une **consultation en toute autonomie** de vos documents RH
- Une **formation dédiée** à l'utilisation de l'outil (possibilité de prise en charge par votre OPCA)



L'offre **ESSENTIEL**

Vous disposez d'un espace personnalisé à notre outil afin d'établir vos paies en toute autonomie.

En cas d'absence de votre collaborateur en charge des paies, un support vous aidera en toute sérénité.

À partir de
7 € H.T. / bulletin

* Découvrez le détail de ces offres en dernière page

AEQUITAS vous accompagne et simplifie LA GESTION DE VOTRE PAIE avec ...



NOS MISSIONS :

- Un **audit social de conformité** pour assurer la qualité réglementaire de vos paies
- Des juristes pour **analyser cet audit** et échanger avec vous sur vos pratiques RH et les dispositions légales et conventionnelles en vigueur
- Des **conseils avisés** sur l'offre de gestion de paie la plus appropriée à votre entreprise
- Un **accompagnement ciblé** (en lien avec nos 3 offres) sur vos paies et les dossiers des salariés
- Une **réponse à vos demandes** relatives au traitement de vos paies dans un délai de 48 heures ouvrées par votre référent ou son suppléant
- Un **suivi administratif** de vos paies et déclarations sociales

réussie avec une expertise Paie et RH à votre service.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE



L'offre **CONFORT**

2)

Vous saisissez les variables de paie et établissez les documents sociaux liés aux événements ponctuels tout en externalisant l'élaboration de vos bulletins de paies et de vos déclarations sociales.

À partir de
12 € H.T. / bulletin



L'offre **PREMIUM**

3)

Vous n'avez pas le temps de gérer vos paies ? Notre cabinet vous propose une solution d'externalisation complète. Elle vous permettra de bénéficier de l'ensemble des services et conseils proposés. C'est l'offre tranquillité !

À partir de
20 € H.T. / bulletin

NOS 3 OFFRES EN DÉTAIL

NATURE DES PRESTATIONS	Périodicité	ESSENTIEL	CONFORT	PREMIUM
Information et formation				
Formation dédiée à l'utilisation de l'outil <i>(Cette formation est payante pour l'offre Essentiel avec possibilité de prise en charge par votre OPCA)</i>	P	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Information générale sur les ressources humaines (Flash RH)	T	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communication réglementaire RH (Action RH)	M	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Constitution du dossier*				
Prise de connaissance du réglementaire de paie dans le cadre de la constitution du dossier	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Audit social de conformité de votre dossier	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramétrage des référentiels salariés	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Reprise des bulletins de salaire antérieurs / et cumul	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramétrage et mises à jour automatiques	D	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traitement des bulletins de salaire				
Établissement des bulletins de paie (après saisie des variables par le client sur notre portail)	M		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Établissement du fichier <i>(ou liste)</i> des règlements des salaires	M		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Préparation des écritures comptables de paie et édition du livre de paie	M		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Suivi administratif d'un salarié				
Gestion des arrêts de travail - calcul ou contrôle des indemnités dues, le cas échéant - attestation de salaires – DSN événementielle	P			<input checked="" type="checkbox"/>
Suivi informatique des compteurs de congés payés	M		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Entrée				
Paramétrage du profil salarié sur le logiciel	P			<input checked="" type="checkbox"/>
Départ				
Etablissement du certificat de travail et du solde de tout compte	P			<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissement de l'attestation de Pôle Emploi – DSN événementielle	P			<input checked="" type="checkbox"/>
Déclarations sociales et le cas échéant transmission de celles-ci				
Télé-Déclarations à l'URSSAF ou MSA – DSN	M/T		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Télé-Déclarations aux caisses de retraites complémentaires, de prévoyance et de frais de santé cadres et non cadres à adhésion obligatoire/facultative.	M/T		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Cadrage annuel des cotisations aux différents organismes	M/T		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Télé-Déclarations taxe/salaire, taxe d'apprentissage/formation	A		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration des cotisations en ligne à la caisse des congés payés, médecine du travail	A		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Télé-Déclaration des données sociales aux organismes sociaux ¹	M/T/A		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES				
<p>Indépendamment des 3 offres, des prestations complémentaires sont possibles en lien avec l'externalisation de votre paie. Ces prestations feront l'objet d'un devis adapté à votre demande avec des suites effectives une fois celui-ci validé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dématérialisation et coffre-fort électronique - SIRH : modules gestion du temps et gestion des absences (CP, RTT, maladie ...) - Conseils et accompagnement RH 				

D = démarrage / M = mois / T = trimestre / A = année / P = ponctuel

1- cette prestation sera mise en place sur la base d'un mandat conclu entre Cabinet AEQUITAS EXPERTISE ET CONSEIL et votre entreprise et après signature par vos soins des bordereaux d'adhésion aux procédures de télé-déclaration et de télé-règlement.

Frais de création*

La création de votre dossier d'externalisation de votre paie au sein de notre cabinet entraîne une facturation à part de celle de la mission paie confiée. Ces frais de création sont fonction du nombre de salariés rattachés à votre entreprise et feront l'objet d'un devis pour validation de votre part. Détails du tarif de création : 2 salarié/150 € HT – 3 à 5 salariés/300 € HT – 6 à 10 salariés/550 € HT – 11 à 15 salariés/700 € HT – 16 à 20 salariés/900 € HT – Au-delà de 20 salariés/1100 € HT+ 15 € par salarié au-delà de 20.

*À noter que l'adhésion auprès d'un organisme de médecine du travail n'est pas comprise dans les frais de création et les offres proposées ainsi que celles auprès des différents organismes de prévoyance et mutuelle.